

Vu le décret n° 70-110 du 23 juillet 1970 autorisant les membres du Gouvernement à déléguer leur signature ;

Vu le décret du 19 février 1965 portant nomination de M. Abderrahmane Zouioueche, en qualité de directeur des postes et services financiers ;

Arrête :

Article 1^{er}. — Dans la limite de ses attributions, délégation est donnée à M. Abderrahmane Zouioueche, directeur des postes et services financiers, à l'effet de signer, au nom du ministre des postes et télécommunications, tous actes et décisions, à l'exclusion des arrêtés.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 28 septembre 1970.

Mohamed KADI.

Arrêté du 28 septembre 1970 portant délégation de signature au directeur des télécommunications.

Le ministre des postes et télécommunications,

Vu les ordonnances n° 65-182 du 10 juillet 1965 et 70-53 du 18 djoumada I 1390 correspondant au 21 juillet 1970 portant constitution du Gouvernement ;

Vu le décret n° 70-110 du 23 juillet 1970 autorisant les membres du Gouvernement à déléguer leur signature ;

Vu le décret du 19 février 1965 portant nomination de M. Mohamed Bougara, en qualité de directeur des télécommunications ;

Arrête :

Article 1^{er}. — Dans la limite de ses attributions, délégation est donnée à M. Mohamed Bougara, directeur des télécommunications, à l'effet de signer, au nom du ministre des postes et télécommunications, tous actes et décisions, à l'exclusion des arrêtés.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 28 septembre 1970.

Mohamed KADI.

AVIS ET COMMUNICATIONS

MARCHES. — Appels d'offres

MINISTERE DE L'INTERIEUR

WILAYA DE MEDEA

3^e division

Bureau des marchés

Construction de 6 logements

Opération n° 06.04.32.9.13.01.02

Un appel d'offres ouvert est lancé pour la construction de 6 logements de pépiniéristes.

Lot n° 1 : 3 logements à la pépinière de Aïn Alloui (daïra de Sour El Ghozlane).

Lot n° 2 : 3 logements à la pépinière de Moudjebara (daïra de Djelfa).

Les entrepreneurs intéressés pourront consulter le cahier des prescriptions spéciales, soit au siège de la wilaya de Médéa, soit à celui de la conservation des forêts et D.R.S. à Médéa.

Les offres, accompagnées des pièces fiscales et sociales exigées par la réglementation en vigueur, doivent être déposées ou adressées par pli recommandé, au wali de Médéa, 3^e division, bureau des marchés, Médéa, avant le 5 novembre 1970 à 15 h, délai de rigueur, étant précisé que seule la date de réception et non celle de dépôt à la poste, sera prise en considération.

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant 90 jours.

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

**CENTRE HOSPITALIER Dr. DAMERDJI TIDJANI
TLEMCEEN**

Registres imprimés et fournitures de bureau

Le centre hospitalier Dr. Damerdj Tidjani de Tlemcen lance un appel d'offres pour la fourniture des registres-imprimés et fournitures de bureau nécessaires pendant l'année 1971.

— Lot n° 1 : Registres

— Lot n° 2 : Fournitures de bureau

— Lot n° 3 : Imprimés.

Les soumissions cachetées doivent parvenir à la direction du centre hospitalier de Tlemcen, avant la date du 5 novembre 1970 à dix heures.

Pour tous renseignements ou consultation des modèles, s'adresser à l'économat.

**MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS
ET DE LA CONSTRUCTION**

Circonscription d'El Asnam

Stade de Teniet El Had

Un avis d'appel d'offres ouvert est lancé en vue de l'exécution des travaux de construction d'un stade municipal à Teniet El Had.

Les travaux sont estimés approximativement à la somme de deux cent mille dinars (200.000 DA).

Les entreprises intéressées par ces travaux, peuvent retirer les dossiers contre paiement à l'atelier d'architecture Henri Baudot, 202, Bd Colonel Bougara - El Biar, tél. 78.46.45.

Les offres devront parvenir sous pli cacheté, au directeur des travaux publics, de l'hydraulique et de la construction de la wilaya d'El Asnam, avant une date qui sera précisée ultérieurement et qui ne sera pas inférieure à 20 jours après la publication de cet appel d'offres au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

**DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS,
DE L'HYDRAULIQUE ET DE LA CONSTRUCTION
DE LA WILAYA DE LA SAOURA**

Un appel d'offres ouvert est lancé en vue de la construction d'un hôpital civil de 45 lits à Tindouf, en lot unique.

Les candidats intéressés pourront retirer les dossiers auprès de la direction des travaux publics, de l'hydraulique et de la construction de la wilaya de la Saoura.

Les soumissions doivent parvenir à l'adresse indiquée plus haut, au plus tard le 17 novembre 1970, à 18 heures. Elles doivent être accompagnées des pièces réglementaires prévues